

Plan de socle LAN 40TU-2

Mise en place des conduites à distance

Avant la construction du socle en béton, il est nécessaire d'installer et de procéder à la mise en place des éléments suivants :

- conduite à distance entre la pompe à chaleur et le bâtiment (chauffagiste).
- un tube pour les liaisons électriques entre la pompe à chaleur et le tableau électrique qui est placé dans le bâtiment (électricien).
- un tube pour l'évacuation des condensats au moyen d'un puits perdu ou par raccordement à la canalisation (maître de l'ouvrage).
- la fouille sera ensuite fermée et damée.

Si la conduite à distance devait être posée après la création du socle, il serait alors nécessaire de laisser un évidement dans le socle, à proximité des raccordements pour la pompe à chaleur.

La longueur maximale de la conduite à distance est limitée à 30 mètres

L'écoulement des condensats doit être protégé contre le gel. La pompe à chaleur doit être installée horizontalement afin d'assurer une évacuation optimale. Le tube d'évacuation doit comporter un diamètre minimal de 50 mm et l'eau doit être éliminée, hors gel, au moyen d'un puits perdu ou par raccordement à la canalisation.

